

Livret d'information destiné aux patients

Alcoolisation des kystes thyroïdiens

Service de radiologie interventionnelle

Pôle imagerie – Radiologie centrale

Hôtel-Dieu – rez-de-chaussée bas

1 Place Alexis Ricordeau

44093 Nantes Cedex 01

Tél. : 02 44 76 81 74 / Fax : 02 44 76 84 18

E-mail : bp-secretariat-ri@chu-nantes.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

Madame, Monsieur,

L'équipe médicale et soignante met à votre disposition ce livret d'information sur l'alcoolisation de kystes thyroïdiens. Nous souhaitons que ce document vous apporte les réponses à vos interrogations. N'hésitez pas à nous solliciter pour avoir des informations complémentaires à celles que vous avez déjà. Nous restons à votre entière disposition.

De quoi s'agit-il ?

L'alcoolisation est une alternative mini-invasive à la chirurgie. Elle consiste à injecter de l'alcool directement à l'intérieur d'un ou plusieurs kystes thyroïdiens, par voie percutanée, afin de provoquer une sclérose des parois kystiques.

Cette technique est indiquée en cas de :

- kyste(s) thyroïdien(s) récidivant(s) ; hématocele.

L'objectif est de réduire progressivement le volume du kyste, voire une régression quasi-complète grâce au phénomène de sclérose.

Le déroulement de l'intervention

L'intervention est réalisée par un médecin radiologue, en salle de radiologie interventionnelle, sous guidage échographique.

Elle se déroule en plusieurs étapes :

1. repérage échographique du ou des kystes à traiter ;
2. anesthésie locale du trajet de ponction ;
3. introduction progressive d'une aiguille fine dans le kyste ;
4. évacuation d'une partie du contenu du kyste ;
5. injection d'alcool dans la cavité kystique ;
6. retrait de l'aiguille puis compression légère du point de ponction.

Lors de l'injection, vous pourrez ressentir une légère douleur, une sensation d'échauffement. Ces sensations sont habituellement brèves et transitoires.

Quelles sont les suites immédiates ?

Pendant les 2 heures qui suivent le geste, vous resterez sous surveillance des membres du service de chirurgie ambulatoire (UCA) qui auront reçu les instructions nécessaires. Ces derniers vous diront à quel moment vous pourrez boire et manger, et combien de temps vous devrez rester allongé dans votre lit.

Quelles sont les complications possibles ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Une alcoolisation peut engendrer un hématome au point de ponction, des douleurs transitoires soulagées par des médicaments antalgiques, un risque d'infection. Il existe également un faible risque de passage systémique lors de l'injection, pouvant engendrer une discrète sensation ébrieuse. Naturellement, les bénéfices attendus de l'examen qui vous est proposé sont largement supérieurs aux risques que cet examen vous fait courir.

Que va-t-il se passer après ?

L'hospitalisation pour ce type d'examen est courte, en ambulatoire. A votre retour à domicile, en cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, frissons, vertiges), il est important de contacter immédiatement le secrétariat de radiologie Interventionnelle ou à défaut votre médecin.

A noter qu'une seule séance d'alcoolisation n'est parfois pas suffisante. Il peut être nécessaire de faire plusieurs séances espacées de quelques mois. Un contrôle échographique sera organisé pour refaire le point à 3 mois de l'alcoolisation.



www.chu-nantes.fr

Centre hospitalier universitaire

5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1